

TÉMOINS LUMINEUX



N'ignorez pas les témoins ni les indicateurs. Prenez les mesures qui s'imposent dès que possible. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves voire mortelles ou endommager gravement le véhicule.

ROUGE : les témoins de cette couleur correspondent aux avertissements prioritaires. Le conducteur ou un technicien qualifié doit rechercher immédiatement la cause d'un avertissement prioritaire, avant de reprendre la route.

ORANGE et JAUNE : les témoins de cette couleur correspondent aux avertissements secondaires. Certains indiquent qu'un système du véhicule est actif, tandis que d'autres indiquent que le conducteur doit intervenir puis demander l'aide d'un technicien qualifié dès que possible.

Sur le panneau d'instruments, les témoins **VERTS** et **BLEUS** indiquent l'état du système.

VÉRIFICATION DES AMPOULES

Une vérification d'ampoule de 3 secondes (sauf pour le témoin d'airbag, qui reste allumé 6 secondes) est effectuée lorsque le contact est établi. Si un témoin reste allumé après ce délai, recherchez la cause de l'anomalie avant de prendre la route.

Certains témoins sont accompagnés de messages sur l'afficheur.

Remarque : certains témoins (feux de route, indicateurs de direction, etc.) ne sont pas testés lors du contrôle.

Remarque : si une remorque avec LED est connectée à la prise de la remorque, le contrôle des ampoules peut ne pas s'effectuer.

CHARGE DE LA BATTERIE (ROUGE)



Ce témoin s'allume dans le cadre d'un contrôle des ampoules lorsque le contact est établi et s'éteint lorsque le moteur tourne.

Si le témoin reste allumé ou s'allume en cours de route, cela indique un défaut du circuit de charge de la batterie et un message apparaît sur l'afficheur de messages. Consultez sans tarder un technicien qualifié.

FREINS (ROUGE)



Ce témoin s'allume brièvement dans le cadre d'un contrôle des ampoules lorsque le contact est établi.

Si le témoin s'allume en cours de route, cela signifie que le niveau du liquide de frein est bas ou qu'il existe un défaut dans le système de répartition électronique du freinage (EBD).

Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et contrôlez le niveau du liquide de frein ; faites l'appoint si nécessaire. Si le témoin reste allumé, consultez un technicien qualifié avant de reprendre la route.

MESSAGE D'AVERTISSEMENT CRITIQUE (ROUGE)



Ce témoin s'allume lorsqu'un message d'avertissement important apparaît sur l'afficheur de messages.

TEMPÉRATURE DU MOTEUR (ROUGE)



Ce témoin s'allume lorsque la température du moteur est trop élevée. L'afficheur de messages affichera également le message **ENGINE OVERHEATING** (SURCHAUFFE DU MOTEUR).

Arrêtez le véhicule dès que possible et sans prendre de risques, puis faites appel à un technicien qualifié.

AVERTISSEMENT DE CHANGEMENT DE FILE (ROUGE)



Si le système d'avertissement de changement de file (LDW) détecte que le véhicule a franchi le marquage de la voie dans laquelle il roule, sans qu'aucun clignotant n'ait été actionné, la voie concernée s'allume en rouge. Des vibrations dans le volant accompagnent l'avertissement visuel.

BASSE PRESSION D'HUILE (ROUGE)



Si le témoin clignote ou s'allume en cours de route, arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et coupez immédiatement le moteur.

Vérifiez le niveau d'huile et faites l'appoint si nécessaire. Démarrez le moteur : si le témoin reste allumé, coupez immédiatement le moteur et demandez l'aide d'un professionnel qualifié avant de poursuivre.

FREIN DE STATIONNEMENT (ROUGE)



Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est correctement serré. Si le témoin clignote, cela signifie qu'un défaut a été détecté. Consultez sans tarder un technicien qualifié.

CEINTURE DE SÉCURITÉ (ROUGE)



Ce témoin s'allume lorsque le véhicule roule et que la ceinture de sécurité d'un siège avant occupé n'est pas bouclée. Il est accompagné d'un signal sonore. Le témoin s'éteint dès que la ceinture en question est bouclée.

Remarque : le fait de placer des objets sur le siège passager avant peut déclencher la fonction de rappel de ceinture de sécurité. Il est conseillé de maintenir tout objet placé sur le siège passager avant à l'aide de la ceinture de sécurité. Voir page 41, **UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ**.

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE AVANT ADAPTATIF (ORANGE)



Ce témoin s'allume lorsqu'il y a un défaut dans le système. Les phares fonctionneront toujours, mais cette caractéristique ne fonctionnera pas correctement. Demandez l'aide d'un technicien qualifié dès que possible.

AIRBAG (ORANGE)



Ce témoin s'allume dans le cadre d'un contrôle des ampoules lorsque le contact est établi, et s'éteint au bout de 6 secondes.

Si le témoin se rallume en cours de route, après le contrôle des ampoules, cela indique un défaut du système d'airbag. Demandez l'aide d'un technicien qualifié dès que possible.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE DES ROUES (ABS) (ORANGE)



Ce témoin s'allume brièvement dans le cadre d'un contrôle des ampoules lorsque le contact est établi.

Si le témoin reste allumé ou s'allume en cours de route, le système ABS est défaillant. Conduisez prudemment, évitez tout freinage brusque et consultez sans tarder un technicien qualifié.

LIMITEUR DE VITESSE AUTOMATIQUE (ORANGE)



Ce témoin s'allume quand le limiteur de vitesse automatique (ASL) est engagé.

FREIN (ORANGE)



Ce témoin s'allume brièvement dans le cadre d'un contrôle des ampoules lorsque le contact est établi. Si le témoin s'allume après le démarrage du moteur ou en cours de route, les plaquettes de frein sont usées ou le système d'aide au freinage d'urgence (EBA) est défaillant.

Conduisez avec la plus grande prudence et consultez sans tarder un technicien qualifié.

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE LA STABILITÉ (DSC) (ORANGE)



Ce témoin clignote lorsque le DSC est actif.

En cas de défaillance, il reste allumé et l'afficheur de messages indique **DSC NOT AVAILABLE** (DSC NON DISPONIBLE). Vous pouvez continuer à conduire le véhicule mais sans l'assistance du système DSC. Demandez l'aide d'un technicien qualifié dès que possible.

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE LA STABILITÉ (DSC) DÉSACTIVÉ (ORANGE)



S'allume quand le DSC est désactivé. Un signal sonore retentit et un message de confirmation s'affiche sur l'afficheur de messages.

MOTEUR/TRANSMISSION (ORANGE)



Ce témoin s'allume brièvement dans le cadre d'un contrôle des ampoules lorsque le contact est établi. Si le témoin s'allume pendant que le moteur tourne, cela indique un défaut relatif aux émissions au niveau du moteur ou de la transmission.

Le véhicule reste utilisable mais peut passer en mode dépannage, avec une réduction éventuelle des performances. Demandez l'aide d'un technicien qualifié dès que possible.

Si le témoin clignote pendant que le moteur tourne, réduisez immédiatement votre vitesse et consultez sans tarder un technicien qualifié.

TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (ORANGE)



Ce témoin s'allume lorsque la température extérieure est suffisamment basse pour qu'il y ait un risque de verglas.

MODE CONVOI (ORANGE)



Ce témoin s'allume lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est en mode Convoi.

MESSAGE D'INFORMATION/ D'AVERTISSEMENT D'ORDRE GÉNÉRAL (ORANGE)



Ce témoin s'allume lorsqu'un message d'avertissement ou d'information non critique apparaît sur l'afficheur de messages.

BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE (ORANGE)



Ce témoin s'allume au moment de l'établissement du contact pour indiquer que les bougies de préchauffage fonctionnent.

TÉMOIN DE BAS NIVEAU DE CARBURANT (ORANGE)



S'allume quand le niveau de carburant est bas. Faites le plein dès que possible.

La flèche indique le côté du véhicule où se trouve la trappe de remplissage de carburant.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA PROGRESSION (ORANGE)



S'allume pour confirmer que le système de contrôle de la progression est activé.

Témoins lumineux

FEUX ARRIÈRE DE BROUILLARD (ORANGE)



S'allume quand les feux de brouillard arrière sont allumés.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA PRESSION DES PNEUS (JAUNE)



Le témoin s'allume, accompagné d'un message sur l'afficheur de messages pour avertir qu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés.

Arrêtez le véhicule dès que possible, contrôlez la pression de gonflage et gonflez le ou les pneus à la pression recommandée.

Le témoin clignote pour indiquer un défaut du système.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (VERT)



Ce témoin s'allume quand la fonction de feux de route automatiques a allumé les feux de route.

RÉGULATEUR DE VITESSE (VERT)



Ce témoin s'allume quand le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est actif.

INDICATEURS DE DIRECTION (VERT)



Le témoin clignote lorsque l'indicateur de direction droit ou gauche fonctionne.

DÉTECTION AVANT (VERT)



Ce témoin s'allume lorsque la détection avant est engagée.

PROJECTEURS ANTIBROUILLARD (VERT)



Ce témoin s'allume lorsque les projecteurs antibrouillard sont allumés.

CHANGEMENT DE VITESSE (VERT)



L'indicateur de changement de vitesse s'allume brièvement au point recommandé pour le passage au rapport supérieur.

L'indicateur de changement de vitesse ne s'allume pas lorsque le régulateur de vitesse est actif et qu'il n'est pas neutralisé par une pression sur la pédale d'accélérateur.

Remarque : cet indicateur n'est qu'un guide. C'est au conducteur qu'il appartient de conduire le véhicule de manière adaptée aux conditions en vigueur.

CONTRÔLE D'ADHÉRENCE EN DESCENTE (VERT)



Ce témoin s'allume en continu lorsque le contrôle d'adhérence en descente (HDC) est sélectionné et que ses conditions de fonctionnement de ce système sont réunies.

Si le témoin clignote, cela signifie que le système HDC a été sélectionné, mais que ses conditions de fonctionnement ne sont pas satisfaites ou que le HDC se désactive progressivement.

ARRÊT/DÉMARRAGE INTELLIGENT (VERT)



Ce témoin s'allume lorsque le moteur est coupé par le système d'arrêt/démarrage intelligent.

Remarque : les autres témoins normalement associés à l'arrêt du moteur, comme le témoin d'allumage, ne s'allument pas pendant un arrêt du moteur effectué par le système d'arrêt/démarrage intelligent.

AVERTISSEMENT DE CHANGEMENT DE FILE (VERT)



Les marquages au sol reconnus s'allument en vert ; les marquages non reconnus apparaissent en gris. Ce témoin s'allume en gris pour confirmer que le système d'avertissement de changement de file (LDW) est activé.

FEUX DE POSITION (VERT)



Ce témoin s'allume quand les feux de position sont allumés.

INDICATEURS DE DIRECTION DE REMORQUE (VERT)



Ce témoin s'allume dans le cadre d'un contrôle des ampoules lorsque le contact est établi et s'éteint lorsque le moteur tourne.

Si une remorque est attelée au véhicule, le témoin clignote en même temps que les indicateurs de direction. Si le témoin ne clignote pas, cela indique qu'une ampoule des indicateurs de direction de la remorque peut être défectueuse.

Remarque : si la remorque attelée et connectée est équipée de feux à LED, le contrôle des ampoules peut ne pas s'effectuer.

FEUX DE ROUTE (BLEU)



Ce témoin s'allume quand les feux de route sont allumés ou lors d'un appel de phares.

MODE CONVOI DÉSACTIVÉ (GRIS)



S'allume lorsque le système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est désactivé.